

**DÉLIBÉRATION  
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 02/04/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 19

Présents : 17

Nombre de suffrages : 18

Date de convocation  
26/03/2026Date d'affichage  
26/03/2026Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

**Étaient présents :**

Mme BAILLARGUET Emilie, Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte, M. BOUILLEAU Hugo, Mme CALI Fabienne, M. CHAPUY Bernard, Mme FLOURIOT Gwenaëlle, M. GIRAUD Romuald, Mme JEANNERET Véronique, M. MICHAUD Ludovic, M. MOREAU Mathieu, Mme OUVRART Sandrine, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky, Mme ROLLAND Christelle, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine

**Procurations :**

M. ALLEAU Dimitri donne pouvoir à M. RIVIERE JACKY

**Était absent :**

M. BARRAUD Alexis

**Était excusé :**

M. ALLEAU Dimitri

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme JEANNERET Véronique

**Numéro interne de l'acte : 2026-35****Objet : Désignation des délégués SYNDICAT DE COMMUNES DE PLAINE DE COURANCE**

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation des délégués de la commune au sein des syndicats dont elle est membre.

Conformément à l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein du SYNDICAT DE COMMUNES PLAINE DE COURANCE. Monsieur le Maire rappelle les différentes compétences exercées par le Syndicat Plaine de Courance.

Dans ce syndicat, la commune est représentée par 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

Le Conseil Municipal procède à l'élection des deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant.

Le Maire demande s'il y a des candidats.

Sont candidats en qualité de représentants titulaires et suppléants :

**Représentants titulaires :**

- M. SALANON Jean-François
- M. PLOQUIN Denis

**Représentant suppléant :**

- Mme TEILLET Karine

**AR Prefecture**

079-200076198-20260402-202635-DE

Reçu le 09/04/2026

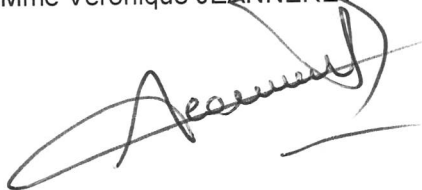
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DÉCIDE de :

- Désigner deux délégués titulaires :
  - M. SALANON Jean-François
  - M. PLOQUIN Denis
  
- Désigner un délégué suppléant :
  - Mme TEILLET Karine

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,  
Mme Véronique JEANNERET



Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Plaine-d'Argenson, le 7 avril 2026  
Le Maire,  
Jean-François SALANON

